RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00023
Numéro SIREN : 421 706 540
Nom ou dénomination : SIPLAST

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001960

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... LE PUY EN VELAY

Date : 10/07/2018

210607

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/001960**
n°de gestion : **1999B00023**
n°SIREN : **421 706 540 RCS Le Puy en Velay**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Puy En Velay certifie avoir procédé le 10/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SIPLAST - Société par actions simplifiée
Zone Industrielle de Blavozy 43700 Saint-germain-laprade -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

Tribunal de Commerce du Puy-en-Velay * HAUTE-LOIRE *

210607

SIPLAST

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros

Siège social : **Zone Industrielle de Blavozy - 43700 ST GERMAIN LAPRADE**

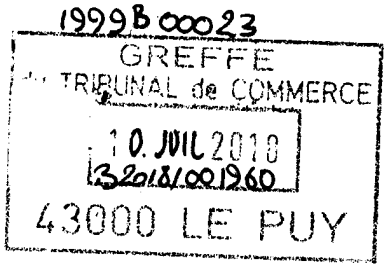
421 706 540 RCS LE PUY-EN-VELAY

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

DOCUMENTS DEPOSES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY EN VELAY

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat



DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

La Présidente,
Pour la société **JOUAUD INVESTISSEMENTS**
Pierre-Louis JOUAUD.

S E G E C O

Société d'Expertise Comptable

Z.I. – 12 Avenue de Coubon - 43700 BRIVES CHARENSAC

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA LAPRADE 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 1 7 0 6 5 4 0 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2017 Net 3	N-1 31 12 2016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 097	AG 32 097		4 609
	Fonds commercial (1)	AH	121 959	AI	121 959	121 959
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 438	AQ 1 438		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 192 392	AS 1 771 682	420 709	155 374
	Autres immobilisations corporelles	AT	361 858	AU 208 509	153 349	185 362
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	17 236	BI	17 236	16 738
	TOTAL (II)	BJ	2 726 980	BK 2 013 726	713 254	484 042
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	527 735	BM	527 735	351 676
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	426 448	BS	426 448	317 626
	Marchandises	BT	6 450	BU	6 450	16 853
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 034 958	BY	1 034 958	775 223
	Autres créances (3)	BZ	63 137	CA	63 137	144 905
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 129 432	CG	1 129 432	700 572
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 668	CI	5 668	10 827
	TOTAL (III)	CJ	3 193 827	CK	3 193 827	2 317 682
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 920 807	1A 2 013 726	3 907 081	2 801 724

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 17 236 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	744 985	623 771
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	627 900	191 213
	Subventions d'investissement	DJ	71 377	46 793
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 526 762	944 278
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	661 275	518 427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	459 478	382 536
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	718 810	653 369
	Dettes fiscales et sociales	DY	505 766	249 708
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 491	53 405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 500	
	TOTAL (IV)	EC	2 380 320	1 857 446
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 907 081	2 801 724

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 904 991	1 424 830
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	635 535	FB		FC	635 535		638 874
	Production vendue biens*	FD	4 807 285	FE	606 346	FF	5 413 631		3 826 805
	Production vendue services*	FG	9 100	FH		FI	9 100		25 706
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 451 920	FK	606 346	FL	6 058 266		4 491 385
	Production stockée*					FM	108 822		138 558
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 611		2 393
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 175 699		4 632 336
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	498 870		498 914
	Variation de stock (marchandises)*					FT	10 403		14 955
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 243 166		1 509 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	176 059-		5 566-
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 526 451		1 371 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 125		44 093
	Salaires et traitements*					FY	825 579		716 909
	Charges sociales (10)					FZ	257 127		225 692
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	126 224		75 888
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 368 886		4 451 763
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	806 813		180 573
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 741		4 055
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	4 741		4 055
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 820		16 644
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	18 820		16 644
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	14 080-		12 588-
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	792 733		167 984

À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	63 020	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 236	27 858
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	86 256	27 858
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	594	13 136
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	594	13 136
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	85 663	14 722
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	250 496	8 507
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 266 696	4 664 249
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 638 796	4 473 035
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	627 900	191 213
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	107 940	151 463
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 611	2 393
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	594	86 256

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 907 081.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 058 266.11 Euros et dégageant un bénéfice de 627 899.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Subvention de la Région :
La Société Siplast doit recevoir une subvention de la Région Auvergne - Rhône Alpes au titre de l'aide aux entreprises industrielles.
Un accord favorable a été notifié à Siplast le 17/10/2017.
Cette subvention a été provisionnée et s'élève à 46 780 € pour l'année 2017.
Elle correspond à 20 % du montant des dépenses réalisées en 2017 et prévues dans le plan d'investissements.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel pour un montant de 47 726 €uros et servira à financer des investissements.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	154 057		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 438		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 842 524		349 867
Installations générales agencements aménagements divers	256 355		1 888
Matériel de transport	34 531		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 901		3 184
TOTAL	2 200 749		354 938
Prêts, autres immobilisations financières	16 738		498
TOTAL	16 738		498
TOTAL GENERAL	2 371 543		355 436

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			154 057	154 057
Installations générales agencements aménagements constr.			1 438	1 438
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 192 391	2 192 391
Installations générales agencements aménagements divers			258 243	258 243
Matériel de transport			34 531	34 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 085	69 085
TOTAL			2 555 687	2 555 687
Prêts, autres immobilisations financières			17 236	17 236
TOTAL			17 236	17 236
TOTAL GENERAL			2 726 980	2 726 980

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 488	4 609		32 097
Installations générales agencements aménagements constr.	1 438			1 438
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 687 151	84 532		1 771 682
Installations générales agencements aménagements divers	101 044	24 682		125 726
Matériel de transport	34 531			34 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 850	12 402		48 252
TOTAL	1 860 013	121 615		1 981 629
TOTAL GENERAL	1 887 502	126 224		2 013 726

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 609				
Instal.techniques matériel outillage indus.	84 532				
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 682				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 402				
TOTAL	121 615				
TOTAL GENERAL	126 224				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 236	17 236	
Autres créances clients	1 034 958	1 034 958	
Personnel et comptes rattachés	1 800	1 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	490	490	
Impôts sur les bénéfices	600	600	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 401	11 401	
Divers état et autres collectivités publiques	46 780	46 780	
Débiteurs divers	2 066	2 066	
Charges constatées d'avance	5 668	5 668	
TOTAL	1 120 999	1 120 999	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	939	939		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	660 336	185 008	468 114	7 214
Fournisseurs et comptes rattachés	718 810	718 810		
Personnel et comptes rattachés	134 032	134 032		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 109	93 109		
Impôts sur les bénéfices	190 146	190 146		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 855	40 855		
Autres impôts taxes et assimilés	47 624	47 624		
Groupe et associés	459 478	459 478		
Autres dettes	31 491	31 491		
Produits constatés d'avance	3 500	3 500		
TOTAL	2 380 320	1 904 991	468 114	7 214
Emprunts souscrits en cours d'exercice	234 514			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	459 478			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	7 500			7 500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	LINEAIRE & DEGRESSIF	4 A 8 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	2 A 8 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE OU DEGRESSIF	3 A 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	4 A 8 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières premières sont valorisées au prix d'achat

Les stocks de produits finis sont valorisés comme antérieurement, au prix de vente décôté de 15%.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES NON ETABLIES	
- VENTES PRODUITS FINIS FRANCE	624
ORGANIS. SOCIAUX PROD A RECEV.	
- TRANSFERT CHARGES PERSONNELS	490
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- SUBVENTION REGION	46 780
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	
- SUBVENTION EDF	1 249
Total	49 144

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
INT COURUS SUR EMPRUNTS	
- Interets sur Emprunts	213
FOURNISSEURS FACTURES A VENIR	
- HONORAIRES	4 560
- HONORAIRES	780
- VENTE MATERIEL	4 740
- FRAIS DE PTT	115
- FRAIS DE PTT	166
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	992
- ACHATS MOULES EXO TVA	816
- MANDAT SOCIAL	960
- HONO CONSEIL	7 200
AVOIRS A ETABLIR	
- VENTES PRODUITS FINIS EXO	510
- VENTES PRODUITS FINIS EXO	1 154
PERSONNEL CONGES DUS	
- SALAIRES CONGES PAYES	51 290
PRIMES DUES	
- SALAIRES	17 887
ORGANISMES SOCIALES CHARGES/CP	
- CHARGES SOCIALES CONGES	21 005
- VAR CH SOCIALES S/P	7 150
ETAT CHARGES A PAYER	
- FORMATIONS CONTINUES	10 521
- FORMATIONS CONTINUES	1 572
- TAXE APPRENTISSAGE	5 962
- PARTICIPATION CONSTRUCTION	2 959
- REDRESSEMENT CFE 2014 et 2015	3 152
- REDRESSEMENT CFE 2014 et 2015	3 178
- TAXE PROFESSIONNELLE	3 209
- REDRESSEMENT TVA	6 633
- CET	10 438
INTERETS COURUS SUR CC	
- INTERETS/COMPTE COURANT	6 942
AUTRES CREDITEURS	
- DEPL JM BEAUNE	845
AGIOS COURUS	
- INTERETS BANCAIRES	59
- INTERETS BANCAIRES	224
- INTERETS BANCAIRES	170
- INTERETS BANCAIRES	272
Total	175 676

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES EXPLOITATION AVANCEES			
- LEASING LIXXBAIL ENGEL 50T-PR5	113		
- LEASING CIC BAIL IMPRIMANTE WE	350		
- LEASING SOGELEASE JSW350T	1 441		
- LEASING SOGELEASE JSW 110T	563		
- LEASING SOGELEASE JSW 220T	980		
- LEASING SOGELEASE 2 ROBOTS APE	820		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	827		
- FOURNITURES EDF EAU GAZ	574		
Total	5 668		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- VENTES PRODUITS FINIS FRANCE	3 100		
- VENTES OUTILLAGES MODIFIES	400		
Total	3 500		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 309 557
CREDIT-BAIL : redevances restant dues	149 221	
EMPRUNTS : capital restant dû /échéances	660 336	
dont nantissement des matériels acquis par emprunts dont KRD au 31.12.2017 :333 579 €		
Contrat assurance homme clé :	500 000	
Total (1)		1 309 557

Engagements reçus

CREDIT-BAIL VALEUR D'ORIGINE DES BIENS	554 515
Total	554 515

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			507 915	46 600	554 515
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			138 497		138 497
- dotations de l'exercice			83 083		83 083
Total			221 580		221 580
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			279 524	32 040	311 564
- exercice			98 279	8 400	106 679
Total			377 803	40 440	418 243
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			70 308	4 800	75 108
- entre 1 et 5 ans			67 654	2 330	69 984
Total			137 962	7 130	145 091
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 404	445	1 849
- entre 1 et 5 ans			3 230	466	3 696
Total			4 634	911	5 545

Engagement en matière de pensions et retraites (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	3 292
50 à 54 ans	6 à 10 ans	10 681
40 à 49 ans	11 à 20 ans	32 507
30 à 39 ans	21 à 30 ans	3 639
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 098
Engagement total		51 217

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- convention collective de la plasturgie
- turn over : 5% pour les non cadres
- revalorisation des salaires : 1% constant
- taux d'actualisation : 1% constant
- charges sociales patronales estimées à 40% de l'indemnité brute.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		51 217	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Nbre des actions ordinaires existantes	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 425 923	3 400 949	3 960 690	4 491 385	6 058 266
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	114 230	35 476	87 974	258 595	1 004 620
Impôts sur les bénéfices	24 365-	27 364-	21 683-	8 507-	250 496
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62 536	24 774	59 304	191 213	627 900
Résultat distribué	30 000		20 000	70 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	18.48	8.38	14.62	35.61	100.55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8.34	3.30	7.91	25.50	83.72
Dividende distribué à chaque action	4.00		2.67	9.33	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	20	21	21	23	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	552 177	589 767	599 129	716 909	825 579
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	195 579	218 730	223 987	261 681	304 853

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	154 057	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	1 438	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	1 842 524	KT	KU 349 867
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	256 355	KW	KX 1 888
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	34 531	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	65 901	LC	LD 3 184
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	2 200 749	LO	LP 354 938
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	16 738	1U	1V 498
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	16 738	LR	LS 498
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 371 543	ØH	ØJ 355 436

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CQ	DQ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 154 057	1X 154 057
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH 1 438	MI 1 438
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 2 192 391	ML 2 192 391
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 258 243	MO 258 243
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ 34 531	MR 34 531
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 69 085	MU 69 085
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH 2 555 687	NI 2 555 687
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 17 236	2G 17 236
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 17 236	2H 17 236
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 2 726 980	ØM 2 726 980

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

6 **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	27 488	PF	4 609	PG		PH	32 097
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 438	PW		PX		PY	1 438
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 687 151	QA	84 532	QB		QC	1 771 682
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	101 044	QE	24 682	QF		QG	125 726
	Matériel de transport	QH	34 531	QI		QJ		QK	34 531
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 850	QM	12 402	QN		QO	48 252
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 860 013	QV	121 615	QW		QX	1 981 629
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 887 502	ØP	126 224	ØQ		ØR	2 013 726

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	17 236	UV	17 236	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 034 958		1 034 958		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 800		1 800		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	490		490		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	600		600		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 401		11 401		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	46 780		46 780		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 066		2 066		
	Charges constatées d'avance	VS	5 668		5 668		
	TOTAUX	VT	1 120 999	VU	1 120 999	VV	

RENVOIS
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice — VD
- Remboursements obtenus en cours d'exercice — VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) — VF

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	939	939		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	660 336	185 008	468 114	7 214
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	718 810	718 810		
Personnel et comptes rattachés		8C	134 032	134 032		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	93 109	93 109		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	190 146	190 146		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	40 855	40 855		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	47 624	47 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	459 478	459 478		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 491	31 491		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	3 500	3 500		
TOTAUX		VY	2 380 320	VZ 1 904 991	468 114	7 214

RENVOIS
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ — 234 514
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 92 000

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL — 459 478

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A FAIRE LIRE A CONTROLER PAR LE DECLARANT

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2017

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	627 900
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	2 959	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 959
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	251 096
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	1 000
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	882 955

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		- imposées aux taux de 0 %					WH			
		- imposées aux taux de 19 %					WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9				Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	102 796
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II		XH	102 796

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	780 159	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	780 159	XO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) **DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	72 295

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Aide à la construction	9K	2 959	9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	2 959	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

FAIRE FIGURER A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) — XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	191 213	Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	121 213	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	70 000	
TOTAL I	ØF	191 213	Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	191 213	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 : 554 515)	YQ	150 637	257 316
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	100 312	106 515
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 :)	XQ	149 426	146 655
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	236 393	107 834
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	105 321	93 107
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES :)	ST	934 999	917 511
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 526 451	1 371 623
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	29 272	22 172
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS :)	9Z	27 853	21 921
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	57 125	44 093
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	1 187 807	785 636
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	858 621	633 765
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	ØB	879 095	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):	YP	31	23
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1.67 %	2.03 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Version PRO Millésime

SIPLAST

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros
Siège social : **Zone Industrielle de Blavozy - 43700 ST GERMAIN LAPRADE**

421 706 540 RCS LE PUY-EN-VELAY

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 627 899,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 627 899,65 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 372 884,52 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014 : Néant

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 :
20 000,00 euros, soit 2,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

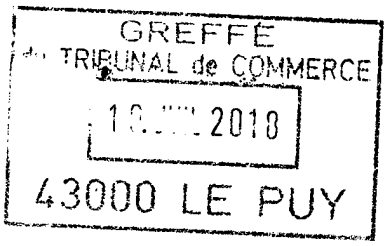
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 :
70 000,00 euros, soit 9,33 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

CERTIFIE CONFORME

La Présidente
Pour la société **GALALITUM**
Pierre-Louis JOUAUD

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
[illegible] 2018
43000 LE PUY

MAZARS
ENTREPRENEURS



SIPLAST

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 75 000 €
Siège social : ZI LAPRADE
1086 avenue René Descartes
43700 ST GERMAIN LAPRADE

RCS : LE PUY EN VELAY 421 706 540

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

20, rue de la Gazelle - 43000 LE-PUY-EN-VELAY
TÉL. : +33 (0)4 71 05 44 00 - FAX : +33 (0)4 71 03 81 76 - www.mazars.fr/entrepreneurs

SAS MAZARS ENTREPRENEURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL : 2 000 000 EUROS - RCS LE-PUY-EN-VELAY 384 762 589
SIRET 38476258900115 - APE 6920Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 01 384762589 - SIÈGE SOCIAL : 20, RUE DE LA GAZELLE - 43000 LE-PUY-EN-VELAY

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIPLAST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Puy en Velay, le 8 juin 2018

MAZARS ENTREPRENEURS

Le Commissaire aux Comptes

Marie-Christine DUCHAMPT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA LAPRADE 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42170654000018 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 097	AG 32 097		4 609
	Fonds commercial (1)	AH	121 959	AI	121 959	121 959
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 438	AQ 1 438		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 192 392	AS 1 771 682	420 709	155 374
	Autres immobilisations corporelles	AT	361 858	AU 208 509	153 349	185 362
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	17 236	BI	17 236	16 738
	TOTAL (II)	BJ	2 726 980	BK 2 013 726	713 254	484 042
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	527 735	BM	527 735	351 676
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	426 448	BS	426 448	317 626
	Marchandises	BT	6 450	BU	6 450	16 853
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 034 958	BY	1 034 958	775 223
	Autres créances (3)	BZ	63 137	CA	63 137	144 905
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 129 432	CG	1 129 432	700 572
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 668	CI	5 668	10 827
	TOTAL (III)	CJ	3 193 827	CK	3 193 827	2 317 682
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 920 807	1A 2 013 726	3 907 081	2 801 724

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 17 236 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	744 985	623 771
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	627 900	191 213
	Subventions d'investissement	DJ	71 377	46 793
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 526 762	944 278
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	661 275	518 427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	459 478	382 536
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	718 810	653 369
	Dettes fiscales et sociales	DY	505 766	249 708
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 491	53 405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 500	
	TOTAL (IV)	EC	2 380 320	1 857 446
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 907 081	2 801 724

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 904 991	1 424 830
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SIPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	635 535	FB		FC	635 535	638 874
	Production vendue biens*	FD	4 807 285	FE	606 346	FF	5 413 631	3 826 805
	Production vendue services*	FG	9 100	FH		FI	9 100	25 706
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 451 920	FK	606 346	FL	6 058 266	4 491 385
	Production stockée*					FM	108 822	138 558
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 611	2 393
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 175 699	4 632 336
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	498 870	498 914
	Variation de stock (marchandises)*					FT	10 403	14 955
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 243 166	1 509 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(176 059)	(5 566)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 526 451	1 371 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 125	44 093
	Salaires et traitements*					FY	825 579	716 909
	Charges sociales (10)					FZ	257 127	225 692
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	126 224	75 888
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 368 886	4 451 763
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	806 813	180 573
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 741	4 055
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 741	4 055
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 820	16 644
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	18 820	16 644
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 080)	(12 588)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	792 733	167 984

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SIPLAST

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	63 020	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 236	27 858
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	86 256	27 858
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	594	13 136
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	594	13 136
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	85 663	14 722
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	250 496	(8 507)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 266 696	4 664 249
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 638 796	4 473 035
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	627 900	191 213
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	107 940	151 463
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 611	2 393
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	594	86 256

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SIPLAST 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régul. Généralı 2016	594	
Remb. TICFE EDF code des douanes		21 752
Vente matériel		40 260
Régularisations fournisseurs		844
Annulation chèque non retiré		164
Amortissement subventions		23 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 907 081.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 058 266.11 Euros et dégageant un bénéfice de 627 899.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Subvention de la Région :
La Société Siplast doit recevoir une subvention de la Région Auvergne - Rhône Alpes au titre de l'aide aux entreprises industrielles.
Un accord favorable a été notifié à Siplast le 17/10/2017.
Cette subvention a été provisionnée et s'élève à 46 780 € pour l'année 2017.
Elle correspond à 20 % du montant des dépenses réalisées en 2017 et prévues dans le plan d'investissements.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel pour un montant de 47 726 €uros et servira à financer des investissements.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	154 057		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 438		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 842 524		349 867
Installations générales agencements aménagements divers	256 355		1 888
Matériel de transport	34 531		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 901		3 184
TOTAL	2 200 749		354 938
Prêts, autres immobilisations financières	16 738		498
TOTAL	16 738		498
TOTAL GENERAL	2 371 543		355 436

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			154 057	154 057
Installations générales agencements aménagements constr.			1 438	1 438
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 192 391	2 192 391
Installations générales agencements aménagements divers			258 243	258 243
Matériel de transport			34 531	34 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 085	69 085
TOTAL			2 555 687	2 555 687
Prêts, autres immobilisations financières			17 236	17 236
TOTAL			17 236	17 236
TOTAL GENERAL			2 726 980	2 726 980

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 488	4 609		32 097
Installations générales agencements aménagements constr.	1 438			1 438
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 687 151	84 532		1 771 682
Installations générales agencements aménagements divers	101 044	24 682		125 726
Matériel de transport	34 531			34 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 850	12 402		48 252
TOTAL	1 860 013	121 615		1 981 629
TOTAL GENERAL	1 887 502	126 224		2 013 726

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 609				
Instal.techniques matériel outillage indus.	84 532				
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 682				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 402				
TOTAL	121 615				
TOTAL GENERAL	126 224				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 236	17 236	
Autres créances clients	1 034 958	1 034 958	
Personnel et comptes rattachés	1 800	1 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	490	490	
Impôts sur les bénéfices	600	600	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 401	11 401	
Divers état et autres collectivités publiques	46 780	46 780	
Débiteurs divers	2 066	2 066	
Charges constatées d'avance	5 668	5 668	
TOTAL	1 120 999	1 120 999	

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	939	939		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	660 336	185 008	468 114	7 214
Fournisseurs et comptes rattachés	718 810	718 810		
Personnel et comptes rattachés	134 032	134 032		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 109	93 109		
Impôts sur les bénéfices	190 146	190 146		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 855	40 855		
Autres impôts taxes et assimilés	47 624	47 624		
Groupe et associés	459 478	459 478		
Autres dettes	31 491	31 491		
Produits constatés d'avance	3 500	3 500		
TOTAL	2 380 320	1 904 991	468 114	7 214
Emprunts souscrits en cours d'exercice	234 514			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	459 478			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	7 500			7 500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	LINEAIRE & DEGRESSIF	4 A 8 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	2 A 8 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE OU DEGRESSIF	3 A 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	4 A 8 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières premières sont valorisées au prix d'achat

Les stocks de produits finis sont valorisés comme antérieurement, au prix de vente décôté de 15%.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES NON ETABLIES	
- VENTES PRODUITS FINIS FRANCE	624
ORGANIS. SOCIAUX PROD A RECEV.	
- TRANSFERT CHARGES PERSONNELS	490
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- SUBVENTION REGION	46 780
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	
- SUBVENTION EDF	1 249
Total	49 144

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
INT COURUS SUR EMPRUNTS	
- Interets sur Emprunts	213
FOURNISSEURS FACTURES A VENIR	
- HONORAIRES	4 560
- HONORAIRES	780
- VENTE MATERIEL	4 740
- FRAIS DE PTT	115
- FRAIS DE PTT	166
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	992
- ACHATS MOULES EXO TVA	816
- MANDAT SOCIAL	960
- HONO CONSEIL	7 200
AVOIRS A ETABLIR	
- VENTES PRODUITS FINIS EXO	510
- VENTES PRODUITS FINIS EXO	1 154
PERSONNEL CONGES DUS	
- SALAIRES CONGES PAYES	51 290
PRIMES DUES	
- SALAIRES	17 887
ORGANISMES SOCIALES CHARGES/CP	
- CHARGES SOCIALES CONGES	21 005
- VAR CH SOCIALES S/P	7 150
ETAT CHARGES A PAYER	
- FORMATIONS CONTINUES	10 521
- FORMATIONS CONTINUES	1 572
- TAXE APPRENTISSAGE	5 962
- PARTICIPATION CONSTRUCTION	2 959
- REDRESSEMENT CFE 2014 et 2015	3 152
- REDRESSEMENT CFE 2014 et 2015	3 178
- TAXE PROFESSIONNELLE	3 209
- REDRESSEMENT TVA	6 633
- CET	10 438
INTERETS COURUS SUR CC	
- INTERETS/COMPTE COURANT	6 942
AUTRES CREDITEURS	
- DEPL JM BEAUNE	845
AGIOS COURUS	
- INTERETS BANCAIRES	59
- INTERETS BANCAIRES	224
- INTERETS BANCAIRES	170
- INTERETS BANCAIRES	272
Total	175 676

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES EXPLOITATION AVANCEES			
- LEASING LIXXBAIL ENGEL 50T-PR5	113		
- LEASING CIC BAIL IMPRIMANTE WE	350		
- LEASING SOGELEASE JSW350T	1 441		
- LEASING SOGELEASE JSW 110T	563		
- LEASING SOGELEASE JSW 220T	980		
- LEASING SOGELEASE 2 ROBOTS APE	820		
- ENTRETIEN INFORMATIQUE	827		
- FOURNITURES EDF EAU GAZ	574		
Total	5 668		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- VENTES PRODUITS FINIS FRANCE	3 100		
- VENTES OUTILLAGES MODIFIES	400		
Total	3 500		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 309 557
CREDIT-BAIL : redevances restant dues	149 221	
EMPRUNTS : capital restant dû /échéances	660 336	
dont nantissement des matériels acquis par emprunts dont KRD au 31.12.2017 :333 579 €		
Contrat assurance homme clé :	500 000	
Total (1)		1 309 557

Engagements reçus

CREDIT-BAIL VALEUR D'ORIGINE DES BIENS	554 515
Total	554 515

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			507 915	46 600	554 515
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			138 497		138 497
- dotations de l'exercice			83 083		83 083
Total			221 580		221 580
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			279 524	32 040	311 564
- exercice			98 279	8 400	106 679
Total			377 803	40 440	418 243
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			70 308	4 800	75 108
- entre 1 et 5 ans			67 654	2 330	69 984
Total			137 962	7 130	145 091
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 404	445	1 849
- entre 1 et 5 ans			3 230	466	3 696
Total			4 634	911	5 545

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	3 292
50 à 54 ans	6 à 10 ans	10 681
40 à 49 ans	11 à 20 ans	32 507
30 à 39 ans	21 à 30 ans	3 639
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 098
Engagement total		51 217

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- convention collective de la plasturgie
- turn over : 5% pour les non cadres
- revalorisation des salaires : 1% constant
- taux d'actualisation : 1% constant
- charges sociales patronales estimées à 40% de l'indemnité brute.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour		51 217	

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes